

FORMATION SPECIALISEE du CSA DE RESEAU

des PREFECTURES-SGCD DU 10 AVRIL 2025



La **FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSAR** s'est réunie le 10 avril 2025 pour aborder plusieurs sujets majeurs impactant les agents des préfetures et SGCD.

Votre bien-être, votre santé et vos conditions de travail étaient au cœur des échanges.

En préalable, **FO PRÉFECTURES ET SMI** a rendu hommage à nos collègues de Mayotte, aux bénévoles et équipes mobilisés, demandant un bilan des actions entreprises et des moyens apportés.

FO PRÉFECTURES SMI a également demandé, compte tenu des cas de Chikungunya, à la Réunion, de surseoir temporairement à l'application du retrait de rémunération de 10 % en cas d'arrêt maladie.

MÉDECINE DE PRÉVENTION :

⇒ **UN DISPOSITIF À RENFORCER D'URGENCE**

Les difficultés d'accès aux visites médicales persistent, avec un manque criant de médecins de prévention dans plusieurs départements, notamment Haute-Savoie, Isère, Sarthe et Bouches-du-Rhône

FO PRÉFECTURES SMI a réaffirmé la nécessité de moyens humains et financiers pour garantir un véritable suivi médical des agents et le soutien aux personnels médicaux en difficulté !

FO PRÉFECTURES ET SMI avait alerté en août 2024 sur les difficultés rencontrées avec la société prestataire de télécabines (H4D) et sur le risque de ne plus avoir d'infirmiers dans les départements en expérimentation de télécabines !

⇒ Résultats : Après liquidation judiciaire de la société en septembre 2024 et une médecine en tension, un nouveau marché a été pris par le MI, uniquement pour l'Île-de-France, les autres départements (Pas-de-Calais et Dordogne) ayant renoncé aux télécabines suite au faible taux d'utilisation !

FO PRÉFECTURES ET SMI a dénoncé le fait que certains départements n'ont déjà plus d'infirmiers et demande si les SGCD sont accompagnés pour éviter une nouvelle surcharge.

⇒ Réponse : le suivi et la maintenance des appareils sont bien à la charge de la société

TÉLÉCABINES :

⇒ **UN NOUVEAU MARCHÉ AVEC HOPI MEDICAL**

FO PRÉFECTURES ET SMI insiste sur la nécessité de l'humain plutôt que des télécabines qui demeurent juste un outil servant à prendre les constantes des patients.

Notre organisation syndicale alerte également sur la rémunération et les grilles indiciaires des médecins.

La question de l'amiante dans certains bâtiments administratifs a été abordée. Des diagnostics existent, mais ils restent parfois inaccessibles ou non communiqués.

FO PRÉFECTURES ET SMI avait exigé lors de la dernière FS un état des lieux complet : nous l'avons obtenu par région ! Mais, les informations restent indisponibles pour un grand nombre de bâtiments !

AMIANTE :

⇒ **TRANSPARENCE ET PRÉVENTION INDISPENSABLES,**

⇒ **POINT SUITE À NOS INTERVENTIONS EN HAUTE CORSE**

FO PRÉFECTURES ET SMI a donc demandé un affinement à jour, département par département !

Pour la Haute-Corse, en particulier, **FO PRÉFECTURES ET SMI** avait alerté en urgence du problème « Amiante ». C'est suite à ces interventions et à nos demandes d'une information claire aux agents concernés que des travaux lourds sont en cours de réalisation et que les collègues (y compris ceux ayant quitté la Préfecture) ont pu être informés et réaliser des examens médicaux.



FORMATION SPECIALISEE du CSA DE RESEAU des PREFECTURES-SGCD DU 10 AVRIL 2025 (SUITE)



RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) :

⇒ **AGIR, PAS SEULEMENT OBSERVER**

FO PRÉFECTURES SMI a rappelé les attentes fortes sur le comité de suivi des RPS et sur l'aboutissement du groupe de travail sur les visites de sites.

FO PRÉFECTURES SMI a aussi indiqué que les signalements d'agents en souffrance se multiplient, sans réponse systémique adaptée !

UN CONSTAT GLOBAL UNANIME S'IMPOSE :

Les organisations syndicales et les réseaux (médecins de prévention, assistants sociaux, Inspecteurs santé, sécurité au travail (ISST)) sont submergés de situations délicates voire dramatiques...

LA PRÉVENTION DES RPS DOIT ÊTRE RENFORCÉE PAR DES ACTIONS CONCRÈTES :

- ⇒ Réel plan national de formation de tous les encadrants (prises de poste, recyclage périodique) avec obligation de participation et de suivi des effets sur poste ;
- ⇒ Analyse des verbatim (dispositifs d'écoute Allo-discr, baromètre social).

LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE SOCIAL CONFIRMENT CE QUE NOUS VIVONS AU QUOTIDIEN :

- ⇒ surcharge de travail,
- ⇒ manque de reconnaissance,
- ⇒ fatigue.

EN CLAIR, UN CONSTAT DE DÉTÉRIORATION TRÈS FORTE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

BAROMÈTRE SOCIAL :

⇒ **DES DONNÉES ET APRÈS ?**

FO PREFECTURES ET SMI A DEMANDÉ QUE CES RÉSULTATS DÉBOUCHENT SUR DES PLANS D'ACTION CONCRETS AVEC UN SUIVI RÉGULIER.

Il semble que les résultats sont présentés en CSA de réseau dans beaucoup de départements mais **FO PREFECTURES ET SMI DEMANDE MAINTENANT UN PLAN D'ACTION, DES AXES D'AMÉLIORATION !**

Pour cela, il faut que tous participent et que des moyens soient donnés.



POUR CONCLURE, DES ATTENTES FORTES EN MATIÈRE DE CONDITIONS DE TRAVAIL !

FACE À CES CONSTATS, LES ATTENTES SONT CLAIRES : PLUS DE RECONNAISSANCE, PLUS D'ÉCOUTE, PLUS DE MOYENS.

Améliorer les conditions de travail ne peut plus attendre. C'est pourquoi, nous continuerons à porter votre voix !

FO PRÉFECTURES ET SMI a bien pris conscience du découragement de certains, qui n'ont pas répondu au baromètre social, se disant sûrement que c'est peine perdue, mais **NON !**

Votre implication dans les enquêtes, vos retours du terrain, vos alertes nous permettent d'agir.

Nous ne baisserons pas les bras !

Nous restons mobilisés pour faire avancer concrètement vos droits !

FO PREFECTURES ET SMI A OBTENU 3 RDV CAPITALUX avec la DRH MI :

- ⇒ Le GT relatif aux VISITES DE SITES PAR LE CSA DE RÉSEAU (Point fort de notre syndicat national en instances depuis 1 an) mi-mai 2025
- ⇒ Le GT relatif au baromètre social de l'ATE (et son suivi départemental) début juin 2025,
- ⇒ le comité de suivi du PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX mi-septembre 2025

EN AVANT TOUTE !

